



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Le « Grand Oral »

Animation pédagogique – Septembre 2020

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

• Le « Grand Oral »

- Pourquoi ces animations interdisciplinaires sur le « Grand oral » ?
- L'épreuve - Les textes (BO spécial n°2 du 13/02/2020)
- Le « Grand oral », des enjeux de formation
- Dilemmes, vigilances et questionnements
- Les deux « questions »...
- Attentes de l'épreuve et évaluation
- La préparation des élèves

Pourquoi ces animations interdisciplinaires sur le « Grand oral » ?

- Toutes les spécialités, mais une seule épreuve !
- Une préparation en cours d'année en phase avec l'examen
- Des productions disciplinaires nationales indépendantes
- Une diffusion à venir d'un document académique

L'épreuve – Les textes (BO spécial n°2 du 13/02/2020)

- Une des deux épreuves terminales en juin, alors que les épreuves de spécialité auront eu lieu plus tôt
- Deux textes pour les voies G et T, une même épreuve, seules diffèrent la/les spécialité(s) concernée(s)
- L'épreuve :
 - Préparation (20 minutes) : réalisation éventuelle d'un support pour le jury
 - Présentation d'une question (5 minutes) : debout, sans notes
 - Echanges avec le candidat (10 minutes) : sur toute partie du programme des spécialités
 - Echanges sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)
- Une grille d'évaluation indicative

L'épreuve – Les textes (BO spécial n°2 du 13/02/2020)

En voie générale

- « Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions. »
- « Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. »

Si les deux spécialités sont A et B, les possibilités sont :

Question 1	Question 2
A	B
A	A + B
A + B	B
A + B	A + B

L'épreuve – Les textes (BO spécial n°2 du 13/02/2020)

Temps 1
(5 minutes)

Présentation d'une question (choisie par le jury)

« Le candidat aura eu 20 minutes de préparation en amont. »

« L'exposé du candidat se fait sans note et debout. Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. »

Temps 2
(10 minutes)

Echange avec le candidat

« Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat. »

Temps 3
(5 minutes)

Echange sur le projet d'orientation du candidat

« Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel »

L'épreuve – Les textes (BO spécial n°2 du 13/02/2020)

Les finalités de l'épreuve sont...

- « *L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à **prendre la parole** en public de façon claire et convaincante. »*
- « *Elle lui permet aussi de mettre les **savoirs** qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, **au service d'une argumentation.** »*
- « ***Montrer** comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. »*

... en lien direct avec les compétences évaluées et les enjeux de formation

Le « Grand Oral », des enjeux de formation

- L'oral : objet et vecteur d'apprentissage
- Des compétences multiples mobilisées à chaque prise de parole
 - Langagières / Oratoires / Relationnelles
- Un sujet, qui s'expose (compétences émotionnelles, autonomie, sincérité, sécurité)
- Un discours, une argumentation, une appropriation des savoirs et des expériences
- Un oral sans support : ni récitation, ni improvisation, ni représentation (un jury et non un public)
- Un auditeur qui n'est pas extérieur à l'oral

Dilemmes, vigilances et questionnements

- Une épreuve unique et des spécialités différentes
- Une cohérence nécessaire de la préparation : plusieurs enseignants interviendront et sur des champs différents
- Une épreuve qui s'appuie sur des spécialités, mais qui n'est pas une épreuve de spécialité
- Risque d'une préparation trop centrée sur la forme ou les contenus
- Quelles conséquences à l'absence de support ?
- Comment la question traitée par le candidat peut-elle « *éclairer son projet de poursuite d'études* » ?
- Des attendus d'examen, mais une diversité à reconnaître. Comment éviter qu'il y ait un modèle unique d'oral attendu ou préparé ?

Les deux « questions »...

- Une « question » doit permettre au candidat de construire une argumentation.
- Son traitement est une **étude approfondie** à partir d'un questionnement, d'une tension, d'une problématisation, d'un enjeu qui permet l'engagement du candidat.
- L'essentiel est dans le cheminement de la pensée du candidat et dans sa capacité à l'expliquer, à le partager de manière argumentée.
- La démarche (scientifique, intellectuelle, de projet, etc.) est fondée sur une argumentation solide mais non exhaustive. On attend davantage une appropriation de la complexité, que la réponse à une « question ».
- Le questionnement ne doit pas contraindre le discours, par une modalité de traitement imposée, mais le rendre possible.
- L'objectif n'est pas d'évaluer une maîtrise formelle de codes de communication disciplinaire.
- Il est possible de faire travailler une même « question » par plusieurs élèves.

Les deux « questions »...

*« Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, **s'il le souhaite**, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. **Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation** ».*

Il gagne à être un appui pour le candidat et lui permettre de présenter des éléments qui ne pourraient pas être oralisés.

Exemples :

- dessin, schéma, diagramme, figure, carte...
- graphique, courbe, équation, données numériques...
- notions mises en relation, carte mentale...

S'il est bien sûr possible pour le candidat de présenter son plan, il est sans doute plus valorisant d'être en capacité de faire percevoir oralement les étapes de son discours (compétence évaluée).

Attentes de l'épreuve et évaluation

- Il s'agit d'une évaluation par compétences

Qualité de la prise de parole	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité de l'argumentation
--------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

- L'évaluation consiste à prélever des indices d'expression des compétences dans les différents temps du « Grand oral », et non d'évaluer chaque partie pour elle-même

Qualité des connaissances

- Il s'agit pour le candidat d'être en capacité de mobiliser les savoirs et les compétences disciplinaires qu'il s'est appropriés, et non de démontrer la maîtrise exhaustive d'un programme

Qualité de la prise de parole

- Il ne s'agit pas d'une représentation (un jury et non un public)

Il faut accepter qu'il y ait une multitude de prestations différentes et tout aussi recevables

Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
----------------------------	--	---------------------------	--------------------------	--

<p>Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté.</p> <p>Le candidat parvient à susciter l'intérêt.</p>	<p>Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.</p>	<p>Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances</p>	<p>Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.</p>	<p>Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.</p>
--	---	---	---	--

Quel profil d'élève derrière ce positionnement ?

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant					
insuffisant					
satisfaisant	<p>Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée.</p> <p>Il utilise un lexique adapté.</p> <p>Le candidat parvient à susciter l'intérêt.</p>	<p>Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.</p>	<p>Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances</p>	<p>Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.</p>	<p>Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.</p>
très satisfaisant					

Comment interroger les niveaux de maîtrise proposés par la grille ?

La préparation des élèves

- L'évaluation est fondée sur des compétences non disciplinaires, qui doivent être explicites.
- L'objectif du développement de ces compétences doit guider la préparation des élèves aussi bien au sein des spécialités que dans le travail d'orientation.
- Une démarche commune dans ce sens permettra aux élèves de percevoir la cohérence d'ensemble du travail à mener avec différents enseignants.
- Il s'agit d'accompagner les élèves pour qu'ils construisent leur propre parole en évitant tout modèle et en prenant en compte leur diversité et leurs représentations.

La préparation des élèves

- Le troisième temps de l'épreuve (orientation)
 - Il vise une capacité « à parler sur » sa poursuite d'études, nourrie de son expérience vécue dans les enseignements de spécialité et d'un regard réflexif sur les compétences disciplinaires.
 - Il n'est pas attendu que les choix soient aboutis.
 - Le regard sur les enseignements suivis peut aussi bien être interrogé dans la spécialité qu'avec les professeurs principaux.
 - L'accompagnement de sa préparation est naturellement articulé au processus parcours sup.

La préparation des élèves

Quelques repères d'organisation

- La progression dans le travail sur les questions peut prendre en compte l'avant et l'après écrits de spécialité.
- Le choix d'une question précise très tôt dans l'année pourrait empêcher une appropriation progressive des enjeux d'une ou plusieurs thématiques dans le cadre d'une démarche de projet.
- Les compétences d'expression orale peuvent être travaillées dans toutes les disciplines, dans le cadre ordinaire des enseignements tout au long du lycée, mais aussi dans d'autres temps scolaires.

La préparation des élèves

Quelques repères d'organisation

Développement des compétences d'expression orale

Programme de spécialité

Appropriation d'une
thématique
Elaboration progressive
d'une question

Adaptation au format de
l'épreuve accompagnée
par les enseignants

Travail sur l'orientation

Ecrits de
spécialité

Grand
Oral

La préparation des élèves

Quelques repères d'organisation

- La progression dans le travail sur les questions peut prendre en compte l'avant et l'après écrits de spécialité.
- Avant l'écrit, depuis le début de l'année :
 - il est essentiel de partager explicitement les attendus de l'épreuve avec les élèves et la manière dont ils peuvent progressivement s'y préparer.
 - l'enseignant peut accompagner les élèves en les amenant à questionner leur rapport aux apprentissages, en les aidant à identifier des points de tension, des enjeux en lien avec le programme, en les outillant sur la nature des informations à recueillir dans une démarche de projet, en leur permettant de présenter un point du programme en cours...
 - il est possible de s'appropriier un (des) thème(s) du programme en capitalisant des ressources, des questionnements, des approfondissements, des choix personnels argumentés...
 - Il peut être intéressant d'aborder le plus grand nombre de thèmes possibles au premier trimestre, ou a minima les présenter, afin que les élèves puissent identifier des centres d'intérêt et développer leur curiosité.

La préparation des élèves

Quelques repères d'organisation

- Après l'écrit :
 - Les élèves peuvent préciser leurs questions dans les thématiques approfondies
 - Une organisation du temps de travail entre la préparation du « Grand Oral » et la poursuite du programme est à anticiper (un minimum d'une dizaine d'heure par spécialité, pensé globalement sur la période ?)
 - Une modalité d'accompagnement possible : des oraux d'étape devant le groupe classe, avec une grille d'(auto)évaluation, entre pairs, filmés...
- Si des « oraux blancs » sont envisagés (?), ils ne peuvent remplacer un travail de préparation accompagné et adapté aux besoins de chaque élève, intégrant des mises en situation.

Le « grand oral »

C'est ...

- Un engagement de toute la personne
- Une maîtrise du propos
- Une argumentation
- La parole singulière d'un sujet en construction
- Une pensée qui s'élabore au fil de l'année
- Un discours structuré pour être partagé

Ce n'est pas ...

- Une performance théâtrale
- Un concours d'éloquence
- Une récitation
- Une plaidoirie
- Une joute verbale
- Un exposé
- Un argumentaire commercial
- Un discours figé